



# La Lettre du Préfet

Liberté • Egalité • Fraternité

## Edito



Saint-Pierre  
et  
Miquelon

Transparence, participation citoyenne, rayonnement de l'archipel au profit d'un développement durable du territoire; tels sont les socles sur lesquels se fonde l'action de l'État à Saint-Pierre et Miquelon, dans la droite ligne des orientations fixées par la ministre des outre-mer, dans la droite ligne d'un territoire 5.0 ! Face aux défis qui attendent le territoire, l'État fait le pari que les projets de développement économique seront d'autant plus consolidés qu'ils auront d'abord été portés à la connaissance de la population et discutés avec elle.

Des enjeux aussi majeurs que la rénovation des infrastructures portuaires et aéroportuaires, le développement touristique, l'aménagement du littoral et son interaction avec la ville, ne peuvent s'exonérer d'un débat public car ils engagent le territoire pour des dizaines d'années. C'est le sens des réunions publiques organisées ces derniers mois, c'est l'objectif du site « maison des projets spm » où sont présentés les principaux investissements projets par l'État. Je vous engage à le consulter et à faire part de vos commentaires.

Permettre aux citoyens de participer pleinement à la transformation de leur territoire, c'est ce qui a guidé la décision de créer, à l'instar des autres territoires ultramarins, un groupe de participation citoyenne composé de six saint-pierrais et deux miquelonnais. Ce groupe, à vocation pérenne, contribuera à faire émerger une expression collective dont le Grand Débat National aura pu lui-même constitué un vecteur durant ces quatre derniers mois par le biais de ses différentes déclinaisons au plan local.

Développer l'archipel, c'est aussi en promouvoir le formidable potentiel, le positionner avec fierté sur la carte du monde.

Les richesses qu'il recèle en matière de biodiversité, qu'elle soit terrestre ou marine, en font un lieu fort d'intérêt pour la recherche et pour le tourisme.

Le projet d'inscription de Saint-Pierre et Miquelon au patrimoine mondial de l'UNESCO permettra de témoigner de la singularité de sa culture, de l'intensité de son histoire, de la diversité de son patrimoine, du dynamisme de son tissu associatif. Ce projet, l'État le soutiendra mais ce sera avant tout à chacun d'entre nous de le porter et d'en façonner chaque étape jusqu'à son aboutissement.

Cet esprit de combativité, d'exemplarité et d'excellence sera également déterminant au moment de décliner dans l'archipel la Trajectoire outre-mer 5.0 visant à la construction, autour de cinq grands défis de développement durable, de l'avenir des territoires ultramarins.

Bonne lecture à tous !

# Trajectoire Outre-mer 5.0

Imaginer et construire l'avenir durable des outre-mer, c'est l'ambition de la Trajectoire outre-mer 5.0.

Lancée le 8 avril 2019 par la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, la Trajectoire outre-mer 5.0 définit une stratégie lisible, structurée autour de cinq objectifs permettant d'expliquer et de valoriser les enjeux de développement durable en outre-mer à l'horizon 2030.

La Trajectoire outre-mer 5.0 traduit une nouvelle manière d'imaginer et de construire les outre-mer de demain. Elle invite les décideurs, les élus, les entreprises et les citoyens à penser le futur des outre-mer autour de cinq grands défis :

**1. zéro carbone**, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi contribuer à l'atténuation du changement climatique par le développement des énergies renouvelables et la réduction de la dépendance aux ressources fossiles ;

**2. zéro déchet**, afin de repenser le modèle économique en percevant l'insularité et l'éloignement comme une opportunité pour tendre vers des approches économes en ressources naturelles ;

**3. zéro polluant agricole**, afin de garantir des productions de qualité et mieux protéger les populations en réduisant l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture ;

**4. zéro exclusion**, afin de lutter contre toutes formes de discrimination et d'inégalité en facilitant notamment l'accès au logement des plus fragiles et en adaptant les services pour mieux répondre aux besoins de la population âgée ;

**5. zéro vulnérabilité**, afin d'adapter les territoires au changement climatique et aux risques naturels en intégrant ces derniers dans les politiques d'aménagement du littoral.

## TRAJECTOIRE OUTRE-MER 5.0



“ Relevons ensemble  
le défi du siècle ! ”

# Recherche

A l'occasion de leur déplacement conjoint à Saint-Pierre-et-Miquelon, Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Annick Girardin, ministre des outre-mer, ont donné le coup d'envoi des travaux de préfiguration de la plateforme interdisciplinaire internationale de recherche et d'enseignements supérieur en zone subarctique (PIRES subarctique).



L'archipel s'impose depuis quelques années comme un lieu privilégié d'étude de l'effet du changement climatique sur les écosystèmes marins. Placé à la confluence des grands courants océaniques subtropicaux et subarctiques, la topographie particulière de ses fonds marins induit des oscillations de températures très importantes qui permettent d'étudier les capacités d'adaptation des différentes espèces marines et la dynamique des systèmes complexes qu'elles constituent.

Ce travail de préfiguration, encadré par un comité scientifique de haut niveau, sera piloté par l'État, représenté par le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'Université de Bretagne occidentale, l'IFREMER et la CACIMA. Il bénéficiera d'un soutien financier consolidé de 200 000 euros qui permettra de construire les différentes étapes nécessaires à la création dès 2020 d'une plateforme de recherche qui participera au rayonnement scientifique de l'archipel et accompagnera son développement économique.

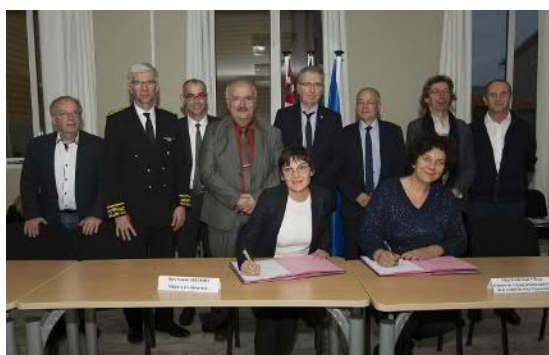


Photo : Chantal Briand



Un préfigurateur sera identifié au sein de l'Université de Bretagne occidentale et aura pour mission d'améliorer l'accueil des équipes de recherche, de susciter de nouveaux programmes et de nouvelles collaborations avec une large ouverture disciplinaire qui fera résonance au projet d'inscription de l'archipel au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les Assises des outre-mer de juillet 2018 avaient conclu à l'opportunité de mettre en place des plateformes de recherche à l'échelle de chaque bassin géographique (Atlantique Nord, Antilles, Guyane, sud Océan Indien, Pacifique), afin de donner de la visibilité et faire rayonner l'effort de la recherche par et pour les outre-mer.

# Formations maritimes

Lors du comité interministériel des outre-mer qui s'est tenu le 22 février 2019, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, et Annick Girardin, ministre des outre-mer, ont annoncé le lancement des lycées de la mer dans chacune des collectivités d'outre-mer d'ici la fin du quinquennat.

1- Dès la rentrée 2018-2019, une option biologie et biotechnologie marine a été créée au sein du lycée-collège Émile-Letournel :

Cette option, à destination des classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, poursuit trois objectifs :

- faire découvrir et expérimenter des techniques scientifiques innovantes en relation avec la biologie, la chimie et la technologie : aquaculture et production végétale ;
- acquérir des compétences techniques de laboratoire ;
- connaître et comprendre l'écosystème marin local, et appréhender son importance sur le développement économique de l'archipel en relation avec les métiers de la mer.

Pour atteindre ces objectifs, les élèves réalisent des activités scientifiques et techniques pratiques au lycée ou sur le terrain (récoltes, visites, conférences) :

- construction et exploitation d'une ferme aquaponique expérimentale : réalisation d'expériences, de mesures, des suivis de croissance de poissons et de plantes, des analyses chimiques programmées sur plusieurs semaines.
- comprendre l'intérêt de nouvelles pratiques de production alimentaire pour l'archipel : enjeux de développement durable, circuit court économique.
- organiser des activités autour de la mer et des métiers de la mer : étude anatomique/dissection des poissons, de coquillages, observation et biologie du plancton, réalisation d'alguiers, visites d'installations et d'unité de pêche et de traitement des produits de la mer, fécondation in vitro, chimie de l'eau, microbiologie, visite de laboratoire.

2- Un Travail a été engagé pour la mise en place d'un partenariat avec le lycée Grieu de Rouen en relation avec une mention complémentaire mécatronique navale :

Il s'agit d'une formation post-bac en 1 an qui permet à son titulaire de travailler dans la construction, la réparation et la maintenance des équipements et installations de navires.





# Coopération régionale

Coopération institutionnelle entre l'archipel et les provinces atlantiques canadiennes et développement des liens avec la province de Québec



Le 8 mars dernier s'est tenu le comité administratif de la XXI<sup>e</sup> commission mixte de coopération régionale, organisé dans le cadre de la coopération institutionnelle entre l'archipel et la façade atlantique canadienne. Afin de donner plus de visibilité aux porteurs de projets, le calendrier de cette première réunion annuelle avec notre partenaire canadien a été avancé, conformément au nouveau Protocole d'Entente signé le 7 novembre 2018, et le format simplifié, dédié exclusivement à la sélection d'initiatives de coopération régionale par l'APECA et la préfecture.

27 projets très concrets de coopération régionale ont été transmis au comité administratif par les 4 nouveaux sous-comités mis en place à l'issue de la commission mixte de novembre 2018, dans des domaines très variés et d'intérêt pour l'archipel : éducation, culture, économie, environnement, santé, sécurité. Nombre de ces projets feront l'objet d'un soutien au titre de la coopération régionale, et notamment : les échanges de jeunes en milieu anglophone, les formations en entreprise de jeunes saint-pierrais dans les provinces atlantiques, les actions en faveur du développement des réseaux économiques ou encore le renforcement des liens entre acteurs de la sécurité dont la sécurité maritime. La participation de jeunes, d'acteurs économiques ou associatifs de l'archipel au Congrès mondial acadien à l'été 2019 sera également appuyée par les instances de coopération régionale. Actions en faveur de l'adaptation au changement climatique ou encore inclusion des enfants en situation de handicap comptent parmi les nouvelles initiatives présentées lors de cette édition 2019.

L'État consacrera 50 000 € en 2019 pour soutenir ces projets.

Au-delà de la coopération institutionnelle avec les provinces atlantiques, l'État appuie le développement de liens avec la province de Québec. Ainsi, du 19 au 27 août prochains à Saint-Pierre, se tiendra la première université d'été de l'Institut-France Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime, qui abordera notamment le sujet des risques côtiers (érosion, submersion). Des échanges sont prévus avec la population, pour une université ouverte sur le territoire. Des liens se développent également en matière culturelle. La commission permanente de coopération franco-québécoise, réunie le 13 mars 2019 à Québec, a décidé d'accorder son soutien à un projet de collaboration entre les Forges de Saint-Pierre et les Forges de Montréal.

Ensemble, ces projets, pour certains inédits, visent au rapprochement de nos régions et au développement des liens entre nos populations.

# Lutte contre la vie chère

Le 4 mars dernier, le préfet de Saint-Pierre et Miquelon a signé l'arrêté fixant la nouvelle liste des produits du dispositif « Bouclier Qualité Prix ».

Ce dispositif, créé par la loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer, est en vigueur dans l'archipel depuis 2013. Il permet chaque année de maîtriser le prix global d'un certain nombre de produits de consommation courante et ainsi de lutter contre la cherté de la vie.

Localement, en partenariat avec le Centre commercial Marcel Dagort, une liste de 50 produits a été établie pour 2019 pour un prix global maximum de 148 €.

Au-delà du seul critère Prix, les négociations ont été axées cette année sur la mise en valeur du critère Qualité en intégrant à la liste du BQP des produits locaux, de qualité nutritionnelle et écoresponsables (produits bio / sans huile de palme / à faible empreinte carbone).

Pour repérer ces produits dans le magasin, cherchez le logo du BQP.



## Annexe I à l'arrêté préfectoral n° 87 du 4 mars 2019

	Description	Conditionnement	Provenance	
Fruits et légumes frais	Pomme Mc Intosh	3lbs	Produit frais	
	Carottes	2 lbs	Produit frais	
	Oignons jaunes	907g	Produit frais	
	Pomme de terre fondante France	1kg	Produit frais	
	Laitue Boston	à l'unité	Produit frais	
Poissons et viandes	Bœuf haché orig Canada/EU	1kg	Produit frais	
	Steack jambon	454G	Produit marque distributeur	
	Jambon hollandais avec couenne	500G	Produit marque nationale	
	Thon naturel	140g	Produit marque distributeur	
	Filet de morue pêche local surgelé	1kg	Produit local	
Légumes, fruits et plats cuisinés ou surgelés	Carottes pot enfant	2X130 G	Produit marque nationale	
	Pois très fins	4/4	Produit marque distributeur	
	Tomates pelées	4/4 476G	Produit marque distributeur	
	Haricots verts très fins	4/4	Produit marque distributeur	
	Champignons Pied/Mcx	1/2	Produit marque distributeur	
	Trio fruits surgelés	600g	Produit marque distributeur	
	Galette légumes surgelée	525G	Produit éco-responsable	
	Riz Basmati	500G	Produit marque distributeur	
Accompagnement, farine	Coquillettes	500g	Produit marque nationale	
	Farine T55	1 kg	Produit marque distributeur	
	Confiture fraise	370G	Produit marque distributeur	
Petit-déjeuner	Pâte à tartiner bio	270G	Produit éco-responsable	
	Café tradition	250g	Produit marque nationale	
	Chocolat en poudre	450g	Produit marque nationale	
	Equil cereal Granola	500g	Produit marque distributeur	
	Sucre en poudre	2kg	Produit marque nationale	
	Biscottes complètes	boîte de 36	Produit éco-responsable	
	Jus pomme Sans sucre ajouté	960ml	Produit marque nationale	
	Jus orange Sans sucre ajouté	960ml	Produit marque nationale	
	Crèmerie, œufs, épicerie	Oeufs bruns élevés à terre	boîte de 12	Produit local
		Beurre 1/2 Sel	250g	Produit marque nationale
Huile de tournesol		1L	Produit marque distributeur	
Yaourt nature		750g	Produit marque nationale	
Portion de fromage		boîte de 24	Produit marque nationale	
Lait 1/2 écrémé		1l	Produit marque nationale	
Glace vanille		1L	Produit marque distributeur	
Savon doux		X4	Produit éco-responsable	
Hygiène corporelle	Dentifrice protect carie	75 ml	Produit marque nationale	
	Brosse à dents souple	à l'unité	Produit marque nationale	
	Shampooing amande	250ml	Produit éco-responsable	
	Serviettes hygiéniques ultra normal	X16	Produit marque nationale	
	Papier hygiénique	X4	Produit marque nationale	
	Entretien ménager	Liquide vaisselle	500ml	Produit éco-responsable
Lessive poudre linge		22 doses	Produit marque nationale	
Produit nettoyant citron		1,25L	Produit marque nationale	
Sacs bio déchet compostables		20	Produit éco-responsable	
Savon de Marseille		400g	Produit marque distributeur	
Javel ultra		1,89L	Produit marque distributeur	
Pile alcaline AA		4	Produit marque distributeur	
Filtre café N4		X40	Produit marque distributeur	



# Biodiversité : Les oiseaux nicheurs du Grand Colombier

Situé à 500 mètres au nord de Saint-Pierre, l'îlot du Grand Colombier est bien connu des habitants de l'archipel. Escarpé et difficile d'accès, il constitue un site d'importance régionale, nationale et même internationale pour des centaines de milliers d'oiseaux marins qui viennent s'y reproduire. Chaque année, entre avril et septembre, 10 espèces représentées par environ 400 000 couples nicheurs s'installent sur ce petit écrien, soulignant ainsi son caractère exceptionnel.

En 2008 à la demande de la DTAM, puis en 2015 et 2016, l'ONCFS et le CNRS ont procédé au dénombrement des espèces nicheuses présentes. Pour certaines espèces, ils ont également identifié les zones marines utilisées par les oiseaux ainsi que leur degré d'exposition au mercure. Le mercure est un métal lourd présent dans l'environnement de manière naturelle mais aussi du fait d'activités humaines. Une fois ingéré par les êtres vivants par le biais de la chaîne alimentaire, le mercure se concentre dans leur organisme. À des doses importantes, il peut affecter leur succès de reproduction, leur santé ainsi que leur comportement.

## Quels oiseaux nichent sur le Grand Colombier ? Et combien ?

**Océanite culblanc :** Ce sont des oiseaux de haute mer qui ne s'approchent des côtes que pour se reproduire. Ils forment alors des colonies et nichent en terrier.  
Nombre de couples nicheurs (2008) : 368 000

**Macareux moine :** Sur le Grand Colombier, il niche aussi bien en terrier dans les pentes meubles que dans les éboulis rocheux.  
Nombre de couples nicheurs (2015) : 9 500

**Guillemot de Troil :** Il niche dans les éboulis, pouvant alors atteindre des densités importantes.  
Nombre de couples nicheurs (2015) : 7 100

**Pingouin torda :** Il niche à même le sol dans les éboulis. Il peut former des agrégats plus ou moins denses, mais jamais aussi importants que le Guillemot de Troil.  
Nombre de couples nicheurs (2015) : 1 400

**Mouette tridactyle :** Cette espèce niche sur d'étroites corniches face à la mer.  
Nombre de couples nicheurs (2008) : 196

**Guillemot à miroir :** C'est l'un des seuls alcidés qui ne niche pas en colonie. On le retrouve moins fréquemment sur le Grand et le Petit Colombier où il niche dans des failles de falaises ou sous des rochers relativement proches de la mer.  
Nombre de couples nicheurs (2008) : 46-48

**Grand cormoran :** Une colonie est présente au nord de l'îlot.  
Nombre de nids occupés (2008) : 63

**Goélands :** Goélands marins et argentés nichent également sur le Petit et le Grand Colombier.  
Nombre de couples nicheurs (2008) : 10-20 goélands marins ; 60-100 goélands argentés

**Fulmar boréal :** Depuis 2014, 4 à 6 couples prospectent la face nord-est de l'îlot proche du Petit Colombier. En 2017, une première reproduction a été confirmée.

**Puffin des Anglais :** Sa présence est attestée par des cris et chants nocturnes au-dessus de l'île mais la nidification de l'espèce n'est pas confirmée.

## Leurs zones de déplacements

En 2015, en collaboration avec le Service Canadien de la Faune, 20 océanites culblanc ont été équipés de géolocalisateurs très légers fixés sur les plumes du dos. Deux appareils seulement ont pu être récupérés. Ils indiquaient que ces océanites fréquentaient notamment la zone des Grands Bancs de Terre-Neuve. Les oiseaux restent en mer entre 5 et 8 jours pour se nourrir et parcourent alors en moyenne 2919 km.

En 2016, 14 macareux moine, 8 pingouins torda et 13 guillemots de Troil ont été équipés de GPS miniaturisés très précis, permettant d'estimer finement les zones spatiales utilisées par les oiseaux. Ce dispositif a permis de montrer que les guillemots de Troil et les pingouins torda ont un rayon de prospection alimentaire similaire (en moyenne 8 et 10 km de la colonie). Les macareux moine ont tendance à parcourir des distances plus longues pour s'alimenter, en moyenne 20 km. Les oiseaux prospectent principalement les secteurs situés au nord du Grand Colombier. Certains secteurs sont évités, comme l'ouest de Miquelon-Langlade.

## Leur état de santé : l'exposition au mercure

96 prises de sang et 27 prélèvements de plumes ont été réalisés afin de déterminer les taux de mercure présents dans l'organisme des oiseaux. L'analyse du sang permet de connaître l'exposition récente au mercure alors que les plumes renseignent sur une exposition plus ancienne. Les teneurs en mercure dans le sang sont élevées chez les océanites (> 4ng/mg), moyennes chez les pingouins torda et les guillemots de Troil (2-3ng/mg) et basses chez les

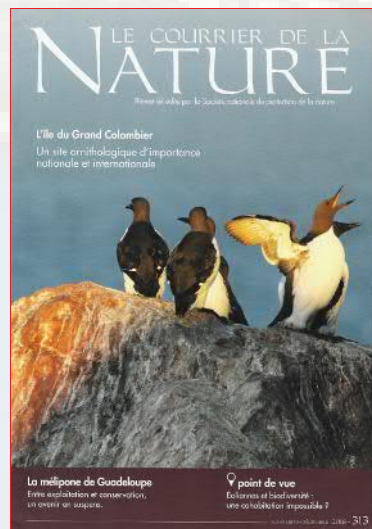
macareux moine et les mouettes tridactyles (< 2ng/mg). Par contre, les mouettes tridactyles présentent des concentrations élevées de mercure dans leurs plumes, similaires à celles rencontrées dans le sang des océanites. Le croisement de cette information avec d'autres études nord-américaines suggère que les océanites et les mouettes tridactyles utilisent la même zone de pêche chargée en mercure à des périodes différentes de l'année (en reproduction pour les océanites et en hivernage pour les mouettes) : la zone des Grands Bancs de Terre-Neuve, en bordure du plateau continental.

## Conclusion et perspectives

Le Grand Colombier est un site majeur pour la reproduction de plusieurs espèces patrimoniales d'oiseaux marins, il héberge la 3<sup>e</sup> colonie reproductrice au monde d'océanites culblanc. Il accueille des populations d'alcidés les plus importantes du territoire national. Le travail d'acquisition de connaissances sur l'îlot réalisé ces dernières années a récemment été valorisé dans une revue nationale, Le Courrier de la Nature (n° 313, novembre-décembre 2018). Dans les prochaines années, toujours dans l'intérêt d'améliorer la connaissance des espèces et des écosystèmes marins environnant l'archipel, il conviendra de réévaluer la taille de la population nicheuse d'océanites culblanc et d'approfondir les recherches sur l'utilisation spatiale des oiseaux autour du Grand Colombier.



Agents de l'ONCFS



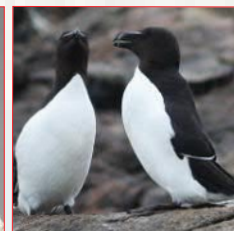
Océanite culblanc



Macareux Moine



Guillemot de Troil



Pingouin de torda



Mouette tridactyle



Guillemot à miroir



Grand Cormoran



Goéland marin



Goéland argenté



Fulmar boréal



Puffin des anglais

# Patrimoine



Dans la perspective du projet d'inscription de Saint-Pierre-et-Miquelon au patrimoine mondial de l'UNESCO, une délégation des Hauts-de-France en charge du site « Bassin minier Nord-Pas de Calais » s'est déplacée sur l'archipel pour faire partager à la population et aux différents acteurs du territoire son expérience de démarche de candidature au patrimoine mondial.

Au cours de leur visite, M. Aymeric ROBIN (maire de Raismes) et Mme Catherine O'MIEL, (directrice d'études à la « Mission Bassin minier ») ont pu découvrir le patrimoine matériel et culturel de l'archipel, et ont animé plusieurs réunions en présence des élus et de représentants d'associations tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon. Une réunion publique a clôturé leur visite le 9 avril à la mairie de Saint-Pierre.



En septembre 2018, lors de sa visite dans l'archipel, la ministre de la culture, Françoise NYSSSEN, a soutenu la mobilisation locale pour l'inscription de l'archipel au patrimoine de l'Unesco. Mme NYSSSEN, qui accompagnait la ministre des outre-mer Annick GIRARDIN, avait annoncé la création d'un poste de chargé des affaires culturelles financé par son ministère. Il sera chargé d'accompagner la constitution du dossier pour l'Unesco, mais aussi de promouvoir les différentes actions du ministère de la culture dans el domaine de la lecture, des arts vivants, de la protection du patrimoine... .





# 2<sup>e</sup> Forum des projets Outre-mer : L'économie sociale et solidaire

Le 29 mars dernier, dans le prolongement des Assises, la ministre des outre-mer organisait la 2<sup>e</sup> édition du Forum des projets outre-mer, qui permet de mettre en relation des porteurs de projet dans les territoires avec des décideurs publics et privés.

Annick GIRARDIN, ministre des outre-mer, a annoncé à cette occasion la nomination dans chaque territoire d'un référent pour les fondations, dont la mission sera de permettre aux porteurs de projet d'outre-mer d'avoir plus facilement accès aux investisseurs basés dans l'Hexagone.

La première édition du Forum des projets outre-mer, qui s'est déroulé le 28 juin 2018, a abouti à la constitution de l'Alliance des fondations en outre-mer, qui rassemble 17 fondations d'entreprise désireuses de marquer leur engagement, aux côtés de l'État, pour accompagner l'innovation, la solidarité et la créativité dans les territoires.

Cette seconde édition, qui a réuni uniquement des acteurs associatifs autour du thème de l'économie sociale

et solidaire. Durant plusieurs heures, les représentants du monde associatif ont rencontré des investisseurs publics et privés afin d'échanger avec eux sur leur projet.

Parmi les 28 projets retenus deux sont issus de Saint-Pierre et Miquelon.

1. Reconstruction de patrimoine et aide à l'insertion / Sauvegarde du Patrimoine de l'Archipel (Saint-Pierre-et-Miquelon)
2. Organisation du festival de musique Transboréales / SPM Terre vivante (Saint-Pierre-et-Miquelon)

« Le rôle du ministère des outre-mer est également d'accompagner et de soutenir celles et ceux qui veulent changer les choses dans leur territoire. Le constat est clair : aujourd'hui, les porteurs de projet issus des territoires d'outre-mer n'ont pas les mêmes chances d'accès aux décideurs publics et privés présents dans l'Hexagone. Le réseau des fondations en outre-mer va permettre de rétablir une égalité des chances entre chacun. » Annick GIRARDIN, ministre des outre-mer.





# Retour sur le Grand Débat à Saint-Pierre-et-Miquelon

Le Grand Débat National s'est déroulé à Saint-Pierre et Miquelon du 15 janvier au 20 mars 2019. A l'instar des autres territoires ultramarins et de la métropole, il a permis une expression citoyenne directe et des réflexions collectives sur les grands enjeux du territoire.

Si les « cahiers citoyens » mis en place par les deux mairies n'ont pas recueillis de contributions, 4 réunions d'initiative locale (RIL) ont été organisées auxquelles il convient d'ajouter la réunion publique organisée le jeudi 7 février 2019 à l'occasion de la venue de la ministre des outre-mer et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Au total ces 5 réunions auront rassemblé 300 personnes environ.

Le Grand Débat s'est clôturé localement par la tenue le 20 mars de la conférence citoyenne, laquelle a coïncidé avec l'installation officielle du groupe de participation citoyenne créé par le préfet à l'issue d'un appel à candidatures de volontaires puis d'un tirage au sort.

Les différents échanges citoyens auront permis de dégager les problématiques spécifiques auxquelles est confronté l'archipel, parmi lesquelles :

- la baisse de la démographie et ses répercussions sur l'avenir de l'archipel ;
- le coût de la vie en général et la transparence des prix ;
- les difficultés d'accès au logement ;
- le désenclavement et l'attractivité du territoire ;
- la nécessaire protection de la biodiversité et du littoral, ainsi que la promotion des énergies renouvelables,
- l'accès à la santé.

Des propositions citoyennes ont pu être recensées pour répondre à ces problématiques. Elles ont été remontées auprès de la Mission du Grand Débat, en charge d'assurer l'analyse et la transmission à l'échelle gouvernementale.

Au final, cet exercice de démocratie participative aura fait ressortir une demande accrue de transparence et l'intérêt d'une prise en compte plus régulière de la parole citoyenne sur les grands projets et enjeux publics locaux.





# Restructuration aéro-gare

L'aéroport Saint-Pierre Pointe-Blanche a été construit entre 1997 et 1998 à l'initiative du conseil territorial. Il fut mis en service le 30 août 1999.

Les évolutions réglementaires et les nouveaux besoins des différents utilisateurs de l'aéro-gare nécessitent aujourd'hui un réaménagement global des espaces pour offrir des conditions d'utilisation confortable, répondant aux normes internationales, tant pour les utilisateurs professionnels que les passagers.

Lors de l'été 2018, l'archipel a été desservi par 8 vols directs avec Paris-Charles de Gaulle. Ces vols ayant 100 passagers, il a fallu trouver de nouveaux espaces pour les accueillir et d'autre part installer un nouveau poste d'inspection filtrage des passagers dans le hall. Ces gains d'espaces se sont faits au détriment des espaces privatifs ainsi que du confort des passagers.

Le service de l'aviation civile a donc décidé de confier une mission de programmation et de maîtrise d'œuvre au Service National d'Ingénierie Aéroportuaire pour réaliser un diagnostic de l'utilisation de l'aéro-gare en se référant aux standards mondiaux de confort (standards IATA : International Air Transport Association). Ce diagnostic a permis de caractériser les zones qui présentent des niveaux d'inconfort voire de dysfonctionnements en cas de vol à 100 passagers et plus. De cette étude préalable, un nombre nécessaire de mètres carrés dévolus à chaque partie du trajet du voyageur a été identifié. Les professionnels utilisateurs de l'aéroport ont été aussi consultés pour tenir compte de leurs organisations et conditions de travail actuelles et de leur offrir à terme des espaces mieux dimensionnés.

Le programme-diagnostic issu de cette étude a été présenté lors du comité de suivi aéroportuaire qui s'est tenu le 4 avril dernier. En tenant compte des remarques et des avis émis, le SNIA va présenter des esquisses en 3D permettant au comité et aux usagers professionnels de mieux appréhender le projet de restructuration de l'aéro-gare.



Conception et impression : imprimerie administrative

Le choix définitif de l'esquisse se fera pour la fin du mois de juin. Les travaux quant à eux sont prévus à partir du deuxième trimestre 2020.

[Plus d'infos sur la page Facebook « Maison des projets SPM »](#)

